

DACP

REF : DACP2017002

Signataire : MC/ED

Séance du Conseil Municipal du 23/02/2017

RAPPORTEUR : Anthony DAGUET

OBJET : Demande de subvention auprès du Conseil Départemental de la Seine-Saint-Denis pour la mise en œuvre d'actions en faveur de la santé publique. Approbation du plan de financement prévisionnel. Autorisation de signature.

EXPOSE :

La Ville bénéficie d'une subvention départementale pour le financement de deux projets particulièrement importants, à savoir :

- la création d'un centre social en vue de la mise en place d'un espace famille, comprenant deux opérations dédiées à la petite enfance et à la parentalité dans un espace commun ;
- cinq actions en faveur de la santé et de la solidarité destinées à renforcer encore l'engagement municipal en matière de santé publique, qui s'illustrent par une offre de soins large et variée ainsi que par des actions innovantes et pertinentes en direction de la population (création d'un cinquième fauteuil dentaire et d'une salle de stérilisation, impliquant l'acquisition de matériel nécessaire à sa mise en service ainsi que l'équipement du pôle santé-solidarité, du Centre Municipal de Santé situé rue du Docteur Pesqué et de la rénovation du son ascenseur).

Cette aide financière d'un montant prévisionnel de 400 000 € est répartie de la manière suivante :

- 300 000 € fléchés sur la création du centre social en vue de la mise en place d'un espace famille, pour lequel le conseil municipal (délibération n°211 du 17 novembre 2016) a approuvé le projet de marché, le plan de financement prévisionnel et autorisé Madame la Maire à le signer ainsi que les demandes de subventions afférentes) ;
- 100 000 € fléchés sur les actions en faveur de la santé et de la solidarité, pour laquelle il est nécessaire aujourd'hui de délibérer. Cette dernière enveloppe se décompose de la façon suivante :
 - 84 000 € pour la rénovation / l'aménagement de locaux (en faveur du 5^{ème} fauteuil dentaire et de la salle de stérilisation ainsi que du remplacement de l'ascenseur au CMS Pesqué) ;
 - 16 000 € pour l'acquisition de matériels et mobiliers (en faveur du pôle santé solidarité et du CMS Pesqué).

En conséquence de ces éléments, il est demandé au conseil municipal de bien vouloir approuver le plan de financement relatif à la mise en œuvre d'actions en faveur de la santé publique, d'autoriser la Maire à solliciter la subvention Départementale et à signer les conventions qui en règlent les modalités d'exécution, ainsi que tout autre document s'y rapportant.

**REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 23 FEVRIER 2017

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal :49

En exercice :..... 49

Présents :..... 39

L'AN DEUX MILLE DIX SEPT, le 23 Février, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 15 Février 2017, s'est réuni en Mairie à 19 H sous la présidence de Mériem DERKAOUI, Maire d'Aubervilliers.

PRESENTS :

MM. DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, Mmes VALLY Sophie, CHERET Magali, M. KAMALA Kilani, Mme TLILI Leïla, MM. MONINO Jean-François, BENKHELOUF Boualem, KARROUMI Sofienne, CHOUDER Fethi, Mmes PEJOUX Claudine, NEDELEC Soizig, M. CHIBAH Salah, Mme MERCADER Y PUIG Maria. M. RUER Marc Adjoint à la Maire,

MM. CECCOTTI-RICCI Roland, TLILI Mohamed Fathi , BEAUDET Pascal, LE HYARIC Patrick, Mme DUCATTEAU Sylvie, MM. PLEE Eric, WOHLGROTH Antoine, ROZENBERG Silvère, Mme LE MOINE Sandrine, M. KADDOURI Nourredine, Mmes REDOUANE Wassila, FAGARD Alice, M. GARNIER Daniel, Mme YONNET Evelyne, M. HAFIDI Abderrahim, Mme KHELAF Djamilia, MM. AIT- BOUALI Omar, VANNIER Jean-Yves, RACHEDI Hakim, ZAIRI Rachid, Mme LENZI Ling, M. BIDAL Damien, Mme LENOURY Nadia Conseillers Municipaux et *Conseillers Municipaux délégués,

POUVOIRS :

Mme GRARE Laurence	Représentée par : M. CHIBAH Salah
Mme MARINO Danielle	Représentée par : M. KARMAN Jean-Jacques
Mme KOUAME Akoua Marie	Représentée par : M. CHOUDER Fethi
M. SANON Guillaume	Représenté par : M. KARROUMI Sofienne
Mme RABAH Hana	Représentée par : M. KAMALA Kilani
M. LOGRE Benoit	Représenté par : Mme YONNET Evelyne

Absents : Mmes MILLA Josiane, MBONDO Thérèse, M. ZORGANI Mourad, Mme ALVES Presilya.

Secrétaire de séance : Mme REDOUANE Wassila.

Direction Générale des Ressources / Direction des Achats et de la Commande Publique

DACP

REF : DACP2017002

Signataire : MC/ED

OBJET : Demande de subvention auprès du Conseil Départemental de la Seine-Saint-Denis pour la mise en œuvre d'actions en faveur de la santé publique. Approbation du plan de financement prévisionnel. Autorisation de signature.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Mme la Maire,

Vu l'article L.2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article L.6323-1 du Code de Santé Publique,

Vu le projet de mise en place d'actions en faveur de la santé publique,

Vu le budget communal,

Considérant que le projet de la mise en œuvre d'actions en faveur de la santé publique peut bénéficier d'une subvention Départementale pour un montant global de 100 000 €,

Considérant qu'il convient dans ces conditions d'approuver le plan de financement prévisionnel, de solliciter cette subvention et d'autoriser la Maire à signer toute convention et document pouvant s'y rapporter.

A l'unanimité.

DELIBERE :

APPROUVE le plan de financement tel qu'annexé à la présente délibération,

AUTORISE la Maire à solliciter la subvention proposée par le Département,

AUTORISE la Maire à signer toutes conventions se rapportant à ce projet ainsi que tout autre document y afférent.

L'adjoint délégué

Maria MERCADER Y PUIG



Reçu en préfecture le : 24/02/2017

Publié le : 24/02/2017

Certifié exécutoire le : 24/02/2017

L'adjoint délégué

Maria MERCADER Y PUIG

